

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux éducateurs.....	p. 10
Avis aux arbitres.....	p. 11
PVs Sportive	p. 12
PV Jeunes	p. 18
PV Commission Litiges et Contentieux p.	24
Informations diverses.....	p. 27
Mini-jeu.....	p. 36

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 8 février :

- Futsal Jeunes n° 5

Lundi 10 février :

- Commission Jeunes
- Réunion avec les RTJ et responsables jeunes
- Commission d'Appel

Mardi 11 février :

- Réunion des clubs Séniors féminins

Mercredi 12 février :

- Commission d'Appel

Jeudi 13 février :

- Commission de Discipline

Vendredi 14 février :

- Ecole d'arbitrage n°3

Vendredi 14 et samedi 15 février :

- Formation service civique LFNA

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



e-COUCPE DE FRANCE



ÉCRIS TA LÉGENDE

DES PREMIERS TOURS À LA FINALE,
REPRÉSENTE LES COULEURS DE TON CLUB
JUSQU'AU CNF CLAIREFONTAINE
ET AFFRONTE DES JOUEURS PROS.

INSCRIS-TOI SUR eCOUPEDEFRA.NC.FFF.FR

Plus d'informations et lien d'inscription page 3

WEEK-END DES BÉNÉVOLES À CLAIREFONTAINE

Fin des inscriptions le vendredi 14 février 2025
Plus d'informations page 3

INTERVENTIONS PEF

Interventions possibles lors des
stages vacances.
Fin des inscriptions le :
Vendredi 14 février 2025
Plus d'informations page 4

MÉDAILLE JSEA

La date limite de dépôt des
candidatures est fixée au :
Vendredi 14 février 2025
Plus d'informations page 9



PARTENAIRE

VOS FORMATEURS



Enrick Cosson - 06 47 66 18 90
Dirigeant fondateur des 2 entités ECP à ECC. Enrick est dans le monde associatif depuis 20 ans. Il connaît parfaitement ses difficultés, ses problématiques et ses attentes.



Jordan Durand - 06 66 91 11 76
Formateur et conseiller en associations sportives. Jordan fait parti d'une association sportive depuis le plus jeune âge et en connaît tous les rouages.



Alexandre Merlet - 06 20 73 03 01
Passionné de sport et impliqué dans le monde associatif. Alexandre met ses compétences et connaissances au service des clubs.



Anelore Méry - 06 60 27 93 34
Formatrice et conseillère en communication. Anelore est CM de plusieurs entreprises et crée des sites internet. Elle conçoit également des objets de communication personnalisés.



Damien Guillaume-Bonnin - 07 71 00 62 84
Formateur en technique d'analyse vidéo. Damien a déjà accompagné de nombreux stagiaires et gère l'analyse vidéo d'un club de foot depuis 3 saisons au niveau régional.



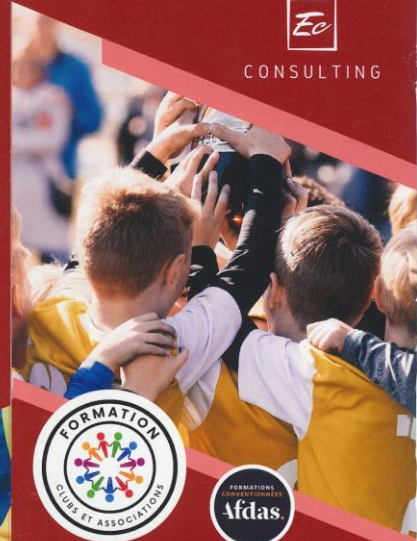
Élodie Gervais - 06 72 68 73 35
Formatrice DUERP, son approche pédagogique interactive et son engagement rendent le DUERP accessible à tous afin d'évaluer efficacement la gestion des risques professionnels.

NOS MISSIONS

- Aider les clubs à se structurer et à se développer.
- Favoriser la montée en compétences des membres encadrants et dirigeants de l'association par le conseil et la formation
- Accompagner les clubs dans leur démarche de projet

EC CONSULTING

consult.perf@gmail.com
02 36 05 63 05
Loches
www.ecformation.com



CLUBS ET ASSOCIATIONS vous n'êtes plus Seuls !

Formation éligible au financement

Formation adaptée à votre structure & dans vos locaux

NOS FORMATIONS



"Bilan de compétences"
un outil essentiel pour envisager sereinement votre prochaine étape professionnelle.



"Avoir une communication efficace pour sa structure"
Fluidifiez votre fonctionnement et améliorez votre image grâce à la communication !



"Créer un site internet 100% sur mesure"
Ayez un espace de communication personnalisée et illimitée et gagnez en crédibilité.



"Maîtriser les bases associatives"
Acquérez les connaissances clés pour optimiser vos compétences et renforcer l'impact de votre engagement.



"Améliorer les ressources financières de sa structure"
Augmentez vos ressources grâce à une meilleure gestion et au développement de partenariats !



"Mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"
Définissez et formalisez votre projet associatif qui sera le véritable guide et fil conducteur de votre structure !



"Créer et promouvoir un événement"
Augmentez votre notoriété et diversifiez vos ressources financières grâce à la mise en place d'événements !



"Améliorer la gestion RH de sa structure"
Recrutez et managez vos salariés et bénévoles de manière efficace au sein de votre structure



"Analyse vidéo dans le sport"
Connaitre les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive afin d'optimiser la performance de votre équipe.



DUERP Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
Optimisez la gestion de la santé au travail pour renforcer la sécurité et le bien-être au sein de votre structure.



NOTRE ACCOMPAGNEMENT

FORMATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT



Financer sa formation

L'Afdas prend en charge les coûts pédagogiques des demandes de formation formulées par un adhérent pour ses salariés ou les dirigeants bénévoles et éligibles au titre du plan de développement des compétences.



Nos points forts

- Formation 100% sur mesure qualitative.
- Accompagnement de bout en bout
- Un formateur expérimenté et impliqué en associations sportives
- Calendrier de formation flexible.
- Modalités pédagogiques optimales
- Suivi post formation



AVIS AUX CLUBS

DATES À RETENIR

- **Samedi 8 février :**
 - Futsal jeunes n°5
 - Reprise championnats jeunes phase 2
- **Lundi 10 février :** Réunion avec les RTJ et responsables jeunes
- **Mardi 11 février :** Réunion avec les responsables Féminines Séniors
- **Samedi 15 février :** Futsal jeunes n°6
- **Samedi 22 février :** Finales Futsal Jeunes
- **Lundi 24 mars :** Comité de Direction

WEEK-END DES BÉNÉVOLES DE LA LFNA À CLAIREFONTAINE

Samedi 29 et dimanche 30 mars 2025

Comme tous les ans, la Fédération Française de Football invite des bénévoles de toutes les Ligues pour un week-end à Clairefontaine.

Les bénévoles de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine sont invités le samedi 29 et dimanche 30 mars 2025 et **le District de la Vienne de Football dispose de 5 places** pour ce déplacement à Clairefontaine.

Les critères à respecter :

- . être bénévole licencié dirigeant ou volontaire de club comptant **moins de 7 ans** d'ancienneté
- . les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés à moins qu'ils ne soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 7 ans
- . être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement

Informations logistiques :

Le transport en bus est assuré par la Ligue (départ du Haillan avec un arrêt à Poitiers) pour une arrivée le samedi 29 mars 2025 à 14h à Clairefontaine et un départ de la délégation le dimanche à 11h30.

Toutes les précisions horaires vous seront bien sûr communiquées ultérieurement

Les bénévoles sont hébergés au Centre Technique de Clairefontaine.

Si vous êtes intéressés, vous devez transmettre un mail au District de la Vienne de Football (district@foot86.ff.fr) avec les coordonnées du bénévole, **avant le vendredi 14 février 2025 dernier délai.**

e-COUPÉ DE FRANCE

La FFF, ses Ligues et ses Districts organisent la 2ème édition de l'eCoupe de France.

L'eCoupe de France est ouverte à tous les licencié(e)s FFF de + de 16 ans - nés avant le 01/01/2009 - (Libre, Futsal, Entreprise, Loisir, dirigeant, arbitre, éducateur).

Disputée sur le jeu EA Sports FC 25 et sur Playstation 5, la eCoupe de France est la première compétition eFoot en France à mêler joueurs amateurs et professionnels.

L'objectif ? Permettre aux licenciés FFF de représenter leur club sur la scène eFoot et de se qualifier pour la grande finale nationale.

Fin des inscriptions pour la phase départementale le jeudi 20 février prochain !

Lien d'inscription : <https://www.ecoupedefrance.fr/tournaments/7339493456824860672>

N'hésitez pas à relayer l'information !



INTERVENTIONS PEF

Interventions dans les clubs : Promouvoir le Programme Educatif Fédéral (PEF) lors des stages vacances

Dans le cadre de notre engagement à promouvoir les valeurs du football auprès des jeunes, le District de la Vienne de Football propose des interventions lors des stages vacances pour sensibiliser les jeunes licenciés (des catégories U11 et U13) au Programme Educatif Fédéral (PEF) de la Fédération Française de Football.

Grâce à des ateliers ludiques et pédagogiques, nos interventions permettent aux jeunes joueurs de s'approprier les notions du PEF tout en s'amusant et en développant leur esprit sportif.

En quoi consistent les interventions ?

Nos interventions sont conçues pour s'intégrer de manière flexible à votre programme de stage vacances. Elles incluent des ateliers interactifs et dynamiques, adaptés à l'âge et au niveau des jeunes footballeurs. Chaque session permet de :

- Sensibiliser les jeunes aux comportements exemplaires sur et en dehors du terrain.
- Renforcer leur esprit d'équipe et de solidarité.
- Favoriser leur épanouissement personnel en intégrant les valeurs du PEF.

Comment en bénéficier ?

Clubs de football de la Vienne, vous souhaitez enrichir vos stages vacances et offrir à vos jeunes licenciés un contenu éducatif à forte valeur ajoutée ? Contactez dès maintenant le District de la Vienne de Football pour planifier une intervention PEF au sein de votre club.

Inscriptions par mail : district@foot86.fr

Fin des inscriptions le **vendredi 14 février 2025 !**





PLATEAUX FUTSAL JEUNES – SAMEDI 7 FÉVRIER 2025

1/ Organisation

Vous trouverez en [cliquant ici](#) la planification du samedi 8 février 2025, réalisée sur la base des engagements effectués à la date limite du 30 novembre 2024.

Compte-tenu des créneaux disponibles dans les gymnases, nous n'avons pas pu engager les équipes sur liste d'attente pour le moment.

- Les horaires mentionnés sur le document correspondent à l'heure du début du plateau. **Merci d'arriver au minimum 30 minutes avant.**
- Les différents plateaux sont disponibles sur la plateforme FAL ; les documents d'organisation sont à y insérer par le club indiqué en rouge sur le document joint.
- Un membre du District sera présent sur chaque plateau, dans la mesure du possible. Il sera en charge de l'organisation générale du plateau.
- L'organisation sur les 6 week-ends prévoit que chaque équipe engagée puisse jouer au minimum 2 plateaux.
- Les U7 et les U9 sont séparés
- Les U7 jouent à 3 contre 3 sur demi-terrain et les U9 à 5 contre 5 sur grand terrain
- En général, 4 équipes convoquées sur chaque plateau afin de diminuer l'attente et de proposer un temps de pratique important (8 équipes chez les U7 avec 4 équipes par demi-terrain)
- Nous avons fait du mieux possible pour permettre de réduire la distance à l'ensemble des clubs du département
- Un membre du District sera présent sur chaque plateau, dans la mesure du possible. Il sera en charge de l'organisation générale du plateau.

Futsal U7 – U9 – U11 (catégories masculines/féminines)		
	Samedi 08 février 2025	Samedi 15 février 2025
U6/U7	46 équipes	59 équipes
U8/U9	64 équipes	60 équipes
U11 Amicaux	47 équipes Équipes réserves + Certaines équipes éliminées du Fétis Lahitte	
U6 – U8F U9- U10F	<i>Pas de plateau</i> <i>Prochains plateaux le 15/02</i>	Equipes engagés

Les catégories suivantes ne jouent plus en Futsal (hormis la finale du 22 février).

- U13 – U15 – U18
- U11F – U13F – U15F – U18F

La planification définitive du samedi 15 février vous sera transmise le lundi 10 février à la réception de tous les documents d'organisation.



2/ Rappel

A toutes fins utiles, je vous rappelle qu'en cas d'absence sur un plateau, une amende vous sera appliquée :

- annulation avant la publication du planning (J-10 jours) Néant
- forfait en prévenant le District 5 €
- forfait sans prévenir 13 €

3/ Adresses

- **Civaux (86320)** : Complexe sportif
- **Lussac les Châteaux (86320)** : Rue de la Couture
- **Moncontour (86330)** : 5 impasse du Havre - Le Pré Grimaud
- **Montmorillon (86500)** : Rue St Nicolas
- **Monts sur Guesnes (86420)** : Centre Bourg
- **Pressac (86460)** : 43 rue Bois de la Jarte
- **Saint Savin (86310)** : Rue Prosper Mérimée
- **Thuré (86540)** : Rue Pierre de Coubertin
- **Vendeuvre (86380)** : Route de Jaunay-Clan
- **Saint Julien l'Ars (86800)** : rue Pierre Corneille
- **Latillé (86190)** : rue du Gymnase
- **Les Trois Moutiers (86120)** : Le Bourg

LANCEMENT CAMPAGNE SUBVENTION FDVA 2

Nous vous informons que le FDVA 2025 "Fonctionnement et Projet Innovant" démarre **le 13 janvier 2025**.

CET APPEL A PROJETS S'ADRESSE AUX ASSOCIATIONS POUR LESQUELLES LES ACTIONS SE DÉROULENT UNIQUEMENT DANS LA VIENNE.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au **12 mars 2025**.

Les demandes se font **exclusivement** par télé service "le Compte Asso" : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- Le titre et l'adresse de votre RIB soit identique à votre fiche SIREN ;
- Le dossier déposé devra être complet (Comptes de résultats et bilan financier, budget prévisionnel, rapport d'AG et rapport d'activités)
- Une association ne pourra déposer qu'un seul dossier et une action (Axe 1 fonctionnement d'une action ou des activités de l'association ou Axe 2 Projet innovant)

Documents utiles :

[La note d'orientation 2025 dans laquelle sont précisées toutes les modalités du dispositif](#)

[Le Guide pour bien se diriger sur lecompteasso](#)



CDOS – FORMATIONS / SOIRÉES THÉMATIQUES

Ci-dessous, la liste des différentes formations et soirées organisées par le CDOS, ainsi que les liens pour s'inscrire :

Formations :

- Samedi 15 février de 9h à 17h : « **Concevoir un projet associatif** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 5 avril de 9h à 17h : « **Le management associatif** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Vendredi 16 mai de 9h à 17h : « **La comptabilité d'une association** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Jeudi 22 mai de 9h à 17h : « **Savoir communiquer en interne et en externe** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 14 juin de 9h à 17h : « **Mieux gérer son temps et ses priorités** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

ASSTV – ATELIERS

Atelier "Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels" (1/2 journée)

L'évaluation des risques professionnels et la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) sont les outils incontournables de la prévention.

L'ASSTV vous accompagne dans la réalisation ou la mise en place de votre DUERP. Elle vous propose une méthode et un outil d'évaluation (OUTIL DUERP ASSTV).

- Le jeudi 27 février 2025 (9H-12H30)
- Le vendredi 25 avril 2025 (9H-12H30)

Ateliers "Risque chimique" (1/2 journée)

Selon le code du travail, les salariés exposés aux risques chimiques doivent être sensibilisés. Repérer les expositions est une première étape pour la mise en œuvre de moyens de protection adaptés, permettant de préserver leurs santé et sécurité .

A ce titre, l'ASSTV vous propose trois « Ateliers d'une demi-journée » pour vous accompagner dans l'identification des dangers et des risques liés aux risques chimiques, la mise en place d'une démarche de prévention.

- Le jeudi 13 mars 2025 (9H-12H)
- Le jeudi 12 juin 2025 (9H-12H)
- Le jeudi 16 octobre 2025 (9H-12H)

Atelier "Réfèrent Santé Sécurité au Travail" (sur 2 jours)

Depuis 2012, chaque entreprise a l'obligation de nommer un Réfèrent Santé Sécurité au Travail (RSST). Soit l'entreprise dispose déjà des compétences en interne, soit elle doit former un salarié.

A ce titre, l'ASSTV vous accompagne dans la mise en place de vos obligations.

- Le jeudi 20 et le vendredi 21 mars 2025 (9H-12H et 13H30-17H00)
- Le jeudi 26 et le vendredi 27 juin 2025 (9H-12H et 13H30-17H00)



Ateliers "Travail sur écran" (2 heures)

L'ASSTV vous propose des ateliers afin de vous accompagner dans l'identification de ces risques et la mise en place d'actions de prévention :

- Le vendredi 21 février 2025 (9H-11H)
- Le mardi 25 mars 2025 (14H-16H)

Vous trouverez le détail de tous les ateliers sur leur site www.asstv86.fr ou en cliquant [ICI](#)

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à les contacter sur l'adresse : sensibilisation@asstv86.fr

GUID'ASSO 86 – FORMATION DES BÉNÉVOLES

Guid'ASSO 86 propose un parcours de formation à la gestion associative pour les bénévoles et dirigeants associatifs.

Le parcours se décline en 5 modules théoriques + un stage pratique gratuit pour les bénévoles et pris en charge par Qualiopi ou OPCO pour les salariés.

Le parcours se tient à Poitiers au cours du 1er semestre 2025.

Jour 1 - **15 février 2025** – La loi 1901, principes fondamentaux, évolution et l'écosystème administratif.

Jour 2- **15 mars 2025** – L'association, son organisation et la gouvernance.

Jour 3 – **12 avril 2025** – Les finances associatives, principes de base et mobilisation des ressources.

Jour 4 – **17 mai 2025** – Les ressources humaines associatives, la place des bénévoles et autres forces vives.

Jour 5 – **14 juin 2025** – Le projet associatif et sa déclinaison en projet d'activité ou événement.

Vous avez également la possibilité de vous inscrire sur 1 module si vous n'avez pas la possibilité de vous inscrire sur les 5 modules.

C'est un parcours théorique avec suivi individualisé proposé à tous les types d'associations, employeuses ou non, sans distinction de secteur d'activités.

L'objectif est d'étudier/anticiper/conforter/améliorer leur modèle socio-économique face aux fragilités potentielles ou prévues en matière de forces vives et/ou de ressources financières (fonds propres, subventions, mécénat, etc...).

Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez contacter Monsieur Mancino Patrice à l'adresse mail suivante : vieasso@guidasso86.fr

Guid'Asso
Vienne

**CERTIFICAT DE FORMATION
À LA GESTION ASSOCIATIVE (CFGA)**

5 JOURS
DE FORMATION THÉORIQUE
+ STAGE PRATIQUE

GRATUIT
POUR LES BÉNÉVOLES ET DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS
PRISE EN CHARGE QUALIOPi / OPCO POUR LES SALARIÉS

FONDAMENTAUX DE LA LOI 1901

ÉCOSYSTÈME ASSOCIATIF & ADMINISTRATIF

L'ASSOCIATION, ORGANISATION ET GOUVERNANCE

FORCES VIVES, RESSOURCES HUMAINES ET PLACE DU BÉNÉVOLE

COMPTABILITÉ, FINANCES ASSOCIATIVES

PROJET ASSOCIATIF, ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

DIVERSITÉ ET MOBILISATION DE RESSOURCES



CAMPAGNE POUR L'OCTROI DE LA MÉDAILLE JSEA PROMOTION DU 14 JUILLET 2025

La Commission Départementale consultative d'attribution de la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif se tiendra :

- **Le mercredi 12 mars 2025 au titre de la promotion du 14 juillet 2025**, afin d'étudier les propositions de candidatures pour les 3 échelons.

Vous pouvez désormais déposer vos éventuelles propositions de candidatures sur la plateforme **Démarches-Simplifiées** en [cliquant ici](#) (au préalable il faut créer un compte).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 14 février 2024**.



MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF



La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement exemplaire au sein d'une association sportive, de jeunesse ou toute autre thématique



LES CONDITIONS

Les récompenses sont décernées chaque année, le plus souvent, en présence des élus et des services de l'État. Elles sont attribuées aux personnes les plus méritantes et engagées dans la vie associative, qui justifient en outre des conditions d'ancienneté suivantes :



au moins 6 années
d'engagement
bénévole



au moins 10 années
d'engagement
bénévole
(dont 4 ans minimum
dans l'échelon de
bronze)



au moins 15 années
d'engagement
bénévole
(5 ans minimum dans
l'échelon d'argent)

Important

La promotion d'un échelon à l'autre n'est pas automatique et nécessite obligatoirement l'exercice d'activités ou responsabilités nouvelles.



Une seule promotion dans la Vienne **14 juillet 2025 - pour les 3 échelons**

La vie associative reflète notre société. Une attention particulière est portée chaque année au respect de la parité entre les femmes et les hommes, ce qui suppose une transmission impérative de dossiers à parts égales.



LE PARRAINAGE

La candidature doit être proposée par une personne qui connaît bien le bénéficiaire et qui, par sa position dans le monde associatif, peut attester de la qualité de son engagement bénévole, à savoir :

- ♦ Un responsable d'association, ou de fédération,
- ♦ Un élu (maire, parlementaire, conseiller départemental...),
- ♦ Un fonctionnaire.

L'auteur de la proposition doit compléter le formulaire en retraçant le plus exhaustivement possible, la nature des activités accomplies à titre bénévole en précisant les dates (début/fin) et en rédigeant l'avis circonstancié afin de motiver la demande.



OU ADRESSER SA DEMANDE ?

Les parrains doivent impérativement déposer leurs demandes motivées, via la plateforme *Démarches-Simplifiées* :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-d-attribution-de-la-medaille-de-la-jeunesse>

Date limite de dépôt des candidatures :

→ **Vendredi 14 février 2025**

Contacts - Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Assistante administrative : Sandrine POMMIER
sandrine.pommier1@ac-poitiers.fr
05 17 84 04 15

Référent technique : Manuel COTINAUD
manuel.cotinaud@ac-poitiers.fr
05 17 84 04 07

En collaboration avec le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, et les cercles des médaillés de la Vienne

Contact : Odile Chauvet, présidente du comité
Tél. 06 13 87 50 98



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2024 - 2025

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	26/02 et 23/04/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	25/02 et 22/04/2025	09h00-17h00
CFI U14-U19	Poitiers	27/02 et 24/04/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Poitiers	28/02 et 25/04/2025	09h00-17h00

CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2 / CFF3	A la demande auprès des conseillers techniques de secteur		

FORMATIONS GARDIEN DE BUT

FORMATION	LIEU	DATES
Module perfectionnement (CFGB)	Celles sur Belle	07/03 et 08/03/2025

Cette formation a pour but de former les éducateurs/trices souhaitant initier et accompagner les pratiquants dans le cadre de l'entraînement des gardiens(nes) de but.

-> <https://maformation.fff.fr/formation/32-gardien-de-but-entrainement.html>



AVIS AUX ARBITRES

En cas d'empêchement, à compter du vendredi soir (17h30), il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et le Président de la CDA.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Modification de l'article 23 des règlements généraux de la LFNA : FORMALITÉS D'AVANT MATCH – votée lors de l'AG du 09/11/2024

D/ Couleurs des équipes – Numérotation

2/ En cas de couleurs identiques y compris sur terrain neutre, c'est le club **RECEVANT** qui change de maillots.

ECOLE D'ARBITRAGE – CHANGEMENT DE DATE

L'école d'arbitrage initialement prévue le vendredi 14 février 2025 aura finalement lieu le **vendredi 21 février 2025**.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE

La troisième (et dernière) **formation initiale à l'arbitrage (FIA)** qui se déroulera à Poitiers, est programmée du **15 au 16 février prochain**. Il reste encore des places !

Pour s'inscrire, rendez-vous sur <https://www.malfna.fr/formations-darbitres/>

Aide à l'inscription si besoin > <https://foot86.fff.fr/simple/portail-clubs-inscriptions-les-infos/>

En cas de difficultés à l'inscription, vous pouvez contacter l'IR2F, organe de formation de la LFNA à cette adresse mail : ir2f@lfna.fff.fr

FORMATION ARBITRE

SPORTIF | | | | |
 COURAGEUX | | | | |
 RESPONSABLE | | | | |
 ENGAGÉ | | | | |
PASSIONNÉ | | | | |

SAMEDI 15 & **DIMANCHE 16.02**

9H00 - 19H15
 8H30 - 17H30

formation mixte | Poitiers



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 29/01/25 Procès-verbal n° 19

Président M. Éric MAIOROFF
Présents MM. Grégory BOUCHET, Christian DELCEL, Philippe GUILBAULT et Jean-Louis OLIVIER

Approbation du PV n°18 sans modification

MATCHS EN RETARD

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D1	/	11	14/12/24	28899563	Valdivienne (1)	Usson Isle (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	22/02/25
D1	/	12	26/01/25	28899566	Fleuré (1)	Valdivienne (1)	Arrêté municipal	02/03/25
D2	A	6	27/10/24	28899735	Nord Vienne (1)	Thuré Besse (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D2	A	11	14/12/24	28899763	Jaunay Marigny (1)	Oyre Dange (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	01/03/25
D2	A	10	08/12/24	28899759	Availles en Châtellerault (1)	Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D2	A	12	25/01/25	28899770	Oyré Dangé (1)	Naintré (2)	Arrêté municipal	23/02/25
D2	A	12	26/01/25	28899768	Cernay St Genest (1)	Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	22/03/25
D2	B	5	20/10/24 12/01/25	28899949	St Julien L'Ars (1)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D2	B	11	15/12/24	28899988	FC 3 Vallées 86 (2)	Ligugé (3)	Arrêté municipal	23/02/25
D2	B	12	26/01/25	28899992	St Julien L'Ars (1)	Nouaillé (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D2	B	12	26/01/25	28899995	Chauvigny (3)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	02/03/25
D2	B	12	25/01/25	28899991	St Maurice Gençay (1)	FC 3 Vallées 86 (2)	Arrêté municipal	01/03/25
D3	A	10	26/01/25	28900178	St Léger de Montbrillais (1)	Avanton (1)	Arrêté municipal	09/02/25
D3	B	6	27/10/24	28900291	Leigné sur Usseau (1)	Beaumont St Cyr (3)	Coupe de France	09/02/25
D3	B	8	17/11/24	28900301	Ozon (2)	Beaumont St Cyr (3)	Coupe de France	23/02/25
D3	B	10	26/01/25	28900308	Leigné sur Usseau (1)	Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	23/02/25
D3	D	9	08/12/24 15/12/24	28900520	Fleuré (2)	ACG Foot Sud (2)	Arrêté municipal	09/02/25
D3	D	9	08/12/24	28900517	Château Larcher (2)	Vivonne (1)	Arrêté municipal	09/02/25
D4	A	10	26/01/25	28922550	Ceaux La Roche (1)	Mirebeau (2)	Arrêté municipal	09/02/25
D4	A	10	25/01/25	28922549	Les Trois Moutiers (1)	St Christophe (1)	Arrêté municipal	08/02/25
D4	A	10	26/01/25	28922552	La Pallu (2)	ASM (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D4	B	9	08/12/24	28922636	Availles en Châtellerault (2)	Coussay les Bois (2)	Arrêté municipal	09/02/25
D4	B	9	08/12/24	28922634	Antran (2)	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	08/02/25
D4	B	10	26/01/25	28922638	Coussay les Bois (2)	Thuré Besse (2)	Arrêté municipal	09/02/25
D4	B	10	26/01/25	28922640	Ozon (3)	Availles en Châtellerault (2)	Reporté sur place, terrain impraticable	23/02/25
D4	C	4	13/10/24	28922698	St Savin St Germain (2)	Nalliers (1)	Arrêté municipal	09/02/25
D4	C	10	26/01/25	28922730	Paizay Le Sec (1)	St Savin St Germain (2)	Arrêté municipal	23/02/25
D4	D	10	26/01/25	28922819	Sevres Anxaumont (2)	Bouresse/Queaux Moussac (1)	Arrêté municipal	09/02/25
D4	D	10	26/01/25	28922822	Vernon (1)	Poitiers Gibauderie (2)	Arrêté municipal	09/02/25
D4	D	10	26/01/25	28922820	Savigny L'Evescault (1)	FC 3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	09/02/25
D4	F	8	17/11/24	28922988	Beaumont St Cyr (4)	Chasseneuil St Georges (3)	Coupe de France	09/02/25



D5	A	10	26/01/25	28955998	St Léger de Montbrillais (2)	Loudun (2)	Arrêté municipal	09/02/25
D5	A	10	26/01/25	28955995	Moncontour/Coussay (2)	Vendelogne (1)	Arrêté municipal	09/02/25
D5	A	10	28/01/25	28955996	Beuxes (1)	Cernay St Genest (2)	Arrêté municipal	09/02/25
D5	A	10	26/01/25	28955999	Sammarçolles (2)	Nord Vienne (3)	Arrêté municipal	09/02/25
D5	B	9	08/12/24	28956083	Leigné sur Usseau (2)	Antran (3)	Arrêté municipal	09/02/25
D5	B	10	26/01/25	28956085	Antran (3)	La Pallu (3)	Arrêté municipal	23/02/25
D5	C	2	22/09/24	28956137	Dissay (3)	Vicq sur Gartempe (3)	Engagement tardif	09/02/25
D5	D	10	26/01/25	28956265	Nalliers (2)	Pouillé Tercé (1)	Arrêté municipal	09/02/25
D5	F	5	20/10/24	28956422	Valdivienne (3)	Poitiers 3 Cités (3)	Arrêté municipal	09/02/25
D5	F	9	08/12/24	28956440	Valdivienne (3)	Dienné (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D5	F	10	26/01/25	28956449	Fleuré (3)	Lavoux Liniers (1)	Arrêté municipal	09/02/25
D5	H	10	26/01/25	28960356	Smarves Iteuil (3)	Rouillé (3)	Arrêté municipal	09/02/25
D5	H	10	26/01/25	28960357	Coulombiers (1)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	09/02/25
D5	I	2	22/09/24	28956587	Availles/Pressac (1)	FC 3 Vallées 86 (5)	Engagement tardif	09/02/25
D5	I	5	20/10/24	28956602	FC 3 Vallées 86 (5)	Adriers (2)	Arrêté municipal	23/02/25

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de COUPE ou CHALLENGE MASCULIN REMIS

Coupe ou Challenge	Tour	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
Coupe Louis David	4	19/01/25	30083005	St Maurice Gençay (1)	Chauvigny (3)	Arrêté municipal	22/02/25
Coupe Jolliet Rousseau	2	19/01/25	30079610	ASM (1)	Colombiers (1)	Arrêté municipal	09/02/25
Coupe Jolliet Rousseau	2	19/01/25	30079627	St Léger de Montbrillais (1)	Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	09/02/25
Coupe Jolliet Rousseau	2	19/01/25	30079618	L'Envigne (1)	Coussay (1)	Arrêté municipal	08/02/25
Challenge des Réserves	4	19/01/25	30079786	Antran (2)	Beaumont St Cyr (4)	Arrêté municipal	22/02/25
Challenge Renaudie	3	19/01/25	30079897	Buxeuil (1)	Orches (1)	Arrêté municipal	09/02/25

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
D1	/	7	09/11/24	28899539	Valdivienne (1)	Vouneuil Béruges (1)	Décision commission de discipline PV N°20	à définir
D3	C	8	16/11/24	28900390	Valdivienne (2)	Chasseneuil St Georges (2)	Match arrêté blessure	08/02/25
D5	E	10	26/01/25	28956521	Vendelogne (1)	Champigny (1)	Match arrêté terrain impraticable	à définir

DÉPARTEMENTAL 4

FORFAIT

Match n° 28922999 : Biard (2) – Chasseneuil St Georges (3) en poule F du 26/01/2025

1^{er} forfait de l'équipe de Biard (2) (avec déplacement de l'équipe de Chasseneuil St Georges (3)).
Amende de 45€ au club de Biard.

Match n° 28923000 : Jaunay Marigny (2) – Boivre (2) en poule F du 25/01/2025

1^{er} forfait de l'équipe de Boivre (2) (sans déplacement de l'équipe Jaunay Marigny).
Amende de 45€ au club de Boivre.

DÉPARTEMENTAL 5

La commission réunit les clubs de D5 pour connaître leur avis sur l'organisation des championnats :

- Lundi 10 mars 2025 à Scorbé Clairvaux
- Lundi 17 mars 2025 à Bouresse

Match n° 28962440 : Vendelogne (2) – Champigny (1) en poule E

Match arrêté en raison de l'impraticabilité du terrain à la 64^{ème} minute, la commission donne le match en rubrique à rejouer à une date ultérieure.

Match n° 28956582 : FC 3 Vallées 86 (5) – Sommières St Romain (2) en poule I du 08/09/24 remis le 22/12/24 et à nouveau remis le 19/01/25.

Réserve

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°17 du 22/01/25 qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 3 à 1 en faveur du FC 3 Vallées 86 (5).

**Match n° 28960357 : Coulombiers (1) – Nouaillé (4) en poule H du 26/01/25**

Match non joué en raison d'un arrêté municipal.

L'arbitre de la rencontre M. NGADOU YIMGA Gabriel Ange, n'ayant pas été prévenu par le club, s'est déplacé. Ses frais de déplacement (17€84) seront pris en charge par le club de Coulombiers.

FORFAIT**Match n° 28956356 : Boivre/Vouneuil (3) – Quinçay (2) du 26/01//2025**

5^{ème} forfait de l'équipe de Boivre/Vouneuil (3) (sans déplacement de l'équipe de Quinçay (2)).

Amende de 35€ au club de Boivre

Remarque : s'agissant du 5^{ème} forfait, l'équipe de Boivre/Vouneuil (3) est déclarée forfait général à compter de ce jour, les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

Match n° 28962429 : Avanton (2) – Poitiers Cep (3) du 26/01/2025.

1^{er} forfait de l'équipe d'Avanton (2) (sans déplacement de l'équipe de Poitiers Cep (3))

Amende de 35€ au club de Avanton.

Match n° 28956445 : Montamisé (4) –Poitiers 3 Cités (3) du 26/01/2025

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers 3 cités (3) (sans déplacement de l'équipe de Montamisé (4)).

Amende de 35€ au club de Poitiers 3 Cités.

COUPE LOUIS DAVID**Match n° 30083006 : Vallée du Salleron (1) – Nouaillé (2) du 19/01/25****Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°17 du 22/01/25 qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir à savoir 2 à 1 en faveur de Nouaillé (2).

L'équipe de Nouaillé (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

CHALLENGE DES RESERVES**Match n° 30079787 : FC 3 Vallées 86 (3) – Fleuré (2) du 19/01/25****Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°17 du 22/01/25 qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir à savoir 3 à 1 en faveur du FC 3 Vallées 86 (3).

L'équipe de FC 3 Vallées 86 (3) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Match n° 30079792 : St Maurice Gençay (2) – Vouneuil Béruges (2) du 19/01/25.**Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°17 du 22/01/25 qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir à savoir 4 à 1 en faveur de Vouneuil Béruges (2).

L'équipe de Vouneuil Béruges (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

COUPE TASSIN

La commission invite les clubs dont les matchs du 1^{er} tour ne se sont pas encore joués à les jouer avant le 1^{er} mars.

Le 2^{ème} tour devra être joué avant le 19 avril.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le président, Eric Maïoroff.

Le Secrétaire, Grégory Bouchet



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 05/02/25
Procès-verbal n° 20
Par consultation électronique

Président M. Éric MAIOROFF

Présents MM. Grégory BOUCHET, Christian DELCEL, Philippe GUILBAULT et Jean-Louis OLIVIER

Approbation du PV n°19 sans modification

MATCHS EN RETARD

DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

SAISON 2024 / 2025

CHAMPIONNATS SENIORS	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Départemental 2 Seniors	<u>J 13: du 1er et 2 février</u>	22 et 23 février 2025
Départemental 3 à 5 Seniors	<u>J11: du 1er et 2 février 2025</u>	8 et 9 février 2025

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D1	/	11	14/12/24	28899563	Valdivienne (1) / Usson Isle (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	22/03/25
D1	/	12	26/01/25	28899566	Fleuré (1) / Valdivienne (1)	Arrêté municipal	02/03/25
D1	/	13	1/02/25	28899575	Valdivienne (1) / Châtelleraut Portugais (1)	Arrêté municipal	22/02/25
D2	A	6	27/10/24	28899735	Nord Vienne (1) / Thuré Besse (1)	Arrêté municipal	02/03/25
D2	A	10	08/12/24	28899759	Availles en Châtelleraut (1) / Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	11	14/12/24	28899763	Jaunay Marigny (1) / Oyre Dange (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	01/03/25
D2	A	12	25/01/25	28899770	Oyré Dangé (1) / Naintré (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	12	26/01/25	28899768	Cernay St Genest (1) / Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	23/03/25
D2	B	5	20/10/24 12/01/25	28899949	St Julien L'Ars (1) / Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	23/03/25
D2	B	11	15/12/24	28899988	FC 3 Vallées 86 (2) / Ligugé (3)	Arrêté municipal	23/03/25
D2	B	12	26/01/25	28899992	St Julien L'Ars (1) / Nouaillé (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D2	B	12	26/01/25	28899995	Chauvigny (3) / Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	12	25/01/25	28899991	St Maurice Gençay (1) / FC 3 Vallées 86 (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	10	26/01/25	28900178	St Léger de Montbrillais (1) / Avanton (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D3	B	6	27/10/24	28900291	Leigné sur Usseau (1) / Beaumont St Cyr (3)	Coupe de France	02/03/25
D3	B	8	17/11/24	28900301	Ozon (2) / Beaumont St Cyr (3)	Coupe de France	23/02/25
D3	B	10	26/01/25	28900308	Leigné sur Usseau (1) / Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	23/02/25
D3	C	11	02/02/25 09/09/25	28900004	Vicq sur Gartempe (2) / Nouaillé (3)	Arrêté municipal	23/02/25
D3	D	9	08/12/24 15/12/24	28900520	Fleuré (2) / ACG Foot Sud (2)	Arrêté municipal	23/02/25
D3	D	9	08/12/24	28900517	Château Larcher (2) / Vivonne (1)	Arrêté municipal	23/02/25



D4	A	10	26/01/25	28922550	Ceaux La Roche (1)	Mirebeau (2)	Arrêté municipal	23/02/25
D4	A	10	25/01/25	28922549	Les Trois Moutiers (1)	St Christophe (1)	Arrêté municipal	22/02/25
D4	A	10	26/01/25	28922552	La Pallu (2)	ASM (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D4	A	11	02/02/25 09/09/25	28922557	Moncontour (1)	La Pallu (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D4	B	9	08/12/24	28922636	Availles en Châtellerauld (2)	Coussay les Bois (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D4	B	9	08/12/24	28922634	Antran (2)	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	01/03/25
D4	B	10	26/01/25	28922638	Coussay les Bois (2)	Thuré Besse (2)	Arrêté municipal	23/02/25
D4	B	10	26/01/25	28922640	Ozon (3)	Availles en Châtellerauld (2)	Reporté sur place, terrain impraticable	23/02/25
D4	C	4	13/10/24	28922698	St Savin St Germain (2)	Nalliers (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D4	C	10	26/01/25	28922730	Paizay Le Sec (1)	St Savin St Germain (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D4	D	10	26/01/25	28922819	Sevres Anxaumont (2)	Bouresse/Queaux Moussac (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D4	D	10	26/01/25	28922822	Vernon (1)	Poitiers Gibauderie (2)	Arrêté municipal	23/02/25
D4	D	10	26/01/25	28922820	Savigny L'Evescauld (1)	FC 3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	23/02/25
D4	F	8	17/11/24	28922988	Beaumont St Cyr (4)	Chasseneuil St Georges (3)	Coupe de France	02/03/25
D5	A	10	26/01/25	28955998	St Léger de Montbrillais (2)	Loudun (2)	Arrêté municipal	23/02/25
D5	A	10	26/01/25	28955995	Moncontour/Coussay (2)	Vendelogne (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D5	A	10	26/01/25	28955996	Beuxes (1)	Cernay St Genest (2)	Arrêté municipal	23/02/25
D5	A	10	26/01/25	28955999	Sammarçolles (2)	Nord Vienne (3)	Arrêté municipal	23/02/25
D5	B	9	08/12/24	28956083	Leigné sur Usseau (2)	Antran (3)	Arrêté municipal	02/03/25
D5	B	10	26/01/25	28956085	Antran (3)	La Pallu (3)	Arrêté municipal	23/02/25
D5	C	2	22/09/24	28956137	Dissay (3)	Vicq sur Gartempe (3)	Engagement tardif	23/02/25
D5	D	10	26/01/25	28956265	Nalliers (2)	Pouillé Tercé (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D5	F	5	20/10/24	28956422	Valdivienne (3)	Poitiers 3 Cités (3)	Arrêté municipal	02/03/25
D5	F	9	08/12/24	28956440	Valdivienne (3)	Dienné (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D5	F	10	26/01/25	28956449	Fleuré (3)	Lavoux Liniers (1)	Arrêté municipal	23/02/25
D5	H	10	26/01/25	28960356	Smarves Iteuil (3)	Rouillé (3)	Arrêté municipal	23/02/25
D5	H	10	26/01/25	28960357	Coulombiers (1)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	23/02/25
D5	I	2	22/09/24	28956587	Availles/Pressac (1)	FC 3 Vallées 86 (5)	Engagement tardif	02/03/25
D5	I	5	20/10/24	28956602	FC 3 Vallées 86 (5)	Adriers (2)	Arrêté municipal	23/02/25

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de COUPE ou CHALLENGE MASCULIN REMIS

Coupe ou Challenge	Tour	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
Coupe Louis David	4	19/01/25	30083005	St Maurice Gençay (1)	Chauvigny (3)	Arrêté municipal	01/03/25
Coupe Jolliet Rousseau	2	19/01/25	30079610	ASM (1)	Colombiers (1)	Arrêté municipal	02/03/25
Coupe Jolliet Rousseau	2	19/01/25	30079627	St Léger de Montbrillais (1)	Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	02/03/25
Coupe Jolliet Rousseau	2	19/01/25	30079618	L'Envine (1)	Coussay (1)	Arrêté municipal	22/02/25
Challenge des Réserves	4	19/01/25	30079786	Antran (2)	Beaumont St Cyr (4)	Arrêté municipal	22/02/25
Challenge Renaudie	3	19/01/25	30079897	Buxeuil (1)	Orches (1)	Arrêté municipal	23/02/25

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
D1	/	7	09/11/24	28899539	Valdivienne (1)	Vouneuil Béruges (1)	Décision commission de discipline PV N°20	à définir
D3	C	8	16/11/24	28900390	Valdivienne (2)	Chasseneuil St Georges (2)	Match arrêté blessure	22/02/25
D5	E	10	26/01/25	28956521	Vendelogne (1)	Champigny (4)	Match arrêté terrain impraticable	23/02/25

DATES A RETENIR

La commission réunit les clubs de D5 pour connaître leur avis sur l'organisation des championnats :

- Lundi 10 mars 2025 à Scorbé Clairvaux à 19h
- Lundi 17 mars 2025 à Bouresse à 19h



DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 28922551 : Nord Vienne (2) – Moncontour (1) en poule A du 26/01/25.

Match non joué.

La commission prend note de la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°18 (du 29/01/25) qui **donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Nord Vienne (2) pour en donner le gain à l'équipe de Moncontour (1) (3-0, 3 points).**

La Commission d'Appel a été saisie par le club de Nord Vienne.

Dossier en instance.

Match n° 28922909 : Sommières St Romain (1) – Lusignan (2) en poule E du 26/01/25.

Réserve

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°18 (du 29/01/25) qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 2 à 0 en faveur de Sommières St Romain (1).

COUPE LOUIS DAVID

Match n° 30082994 : Biard (1) – Oyré Dangé (1) du 19/01/25

Evocation

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°18 (du 29/01/25) qui **donne match perdu par pénalité (4-0) à l'équipe de Biard (1) pour en donner le gain à l'équipe de Oyré Dangé (1) (4-0).**

L'équipe de Oyré Dangé (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

COUPE JOLLIET ROUSSEAU

Match n° 30079615 : FC Beaulieu (1) – Dissay (1) du 19/01/25

Evocation

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°18 (du 29/01/25) qui **donne match perdu par pénalité (5-0) à l'équipe de FC Beaulieu (1) pour en donner le gain à l'équipe de Dissay (1) (5-0).**

L'équipe de Dissay (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

CHALLENGE DES RÉSERVES

Match n° 30079790 : Poitiers Gibauderie (2) – Poitiers 3 cités (2) du 19/01/25

Evocation

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°18 (du 29/01/25) qui **donne match perdu par pénalité (3-0) à l'équipe de Poitiers 3 cités (2) pour en donner le gain à l'équipe de Poitiers Gibauderie (2) (3-0).**

L'équipe de Poitiers Gibauderie (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Match n° 30079791 : St Benoît (2) – Rouillé (2) du 18/01/25

Evocation

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°18 (du 29/01/25) qui **donne match perdu par pénalité (3-0) à l'équipe de Rouillé (2) pour en donner le gain à l'équipe de St Benoît (2) (3-0).**

L'équipe de St Benoît (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le président, Eric Maïoroff.

Le Secrétaire, Grégory Bouchet



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 6 février 2025
Procès-verbal n° 17

Président : M. Philippe BARRITAU

Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU, MM. Frédéric TURBEAU et SAVIGNY Christian

Le PV n°16 est adopté sans modification

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15	/	1/4	1/02/25	53119052	Vivonne (1) / GJ Avenir 86 (1)	Arrêté municipal	08/03/25*
U15	/	1/4	1/02/25	53119053	Mirebeau (1) / GJ VVM Chauvigny (3)	Arrêté municipal	08/03/25*
Challenge Dansac	A	3	1/02/25		Chasseneuil St Georges 1, Migné Auxances 2, Chatelleraut SO 2, GJ Sud Haut Poitou 3	Arrêté municipal	08/03/25*

***Les matchs en retard sont à jouer au plus tard le samedi 8 mars, nous invitons les clubs à s'organiser pour avancer les matchs s'ils le souhaitent.**

La Commission se réserve le droit d'amender les clubs qui utilisent très rarement la FMI ou pour un dysfonctionnement récurrent et non expliqué.

DATES A RETENIR

Samedi 8 février :

Reprise du championnat U18 /U17, U15 et U13

Lundi 10 février :

Groupe de travail avec les RTJ et responsables jeunes

- Objectif : Bilan sur les modifications des championnats jeunes et évolutions.

Samedi 15 février :

Reprise des plateaux U11

Samedi 22 février :

Finale Futsal jeunes à Civaux

Samedi 5 avril :

Finale départemental Festival Foot U13 Pitch

Samedi 17 mai :

Journée Nationale des Débutants

Samedi 24 mai :

Finale des Challenges jeunes U18, U15 et Dansac



U15

Courriel de GJ Foot Sud 86 souhaitant désengager son équipe à 11 pour s'inscrire à 8.

Le GJ Foot Sud 86 est déclarée forfait général en U15 D2 poule E. Les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

Cela a pour conséquence de faire passer la poule à 6 équipes et donc deux équipes se retrouvent exemptes chaque week-end.

La commission jeunes propose aux clubs concernés s'ils le souhaitent d'organiser des matchs amicaux avec les deux équipes exemptes de la poule à partir de la semaine prochaine afin de permettre à toute les équipes d'avoir le même nombre de match.

Le forfait général est non amendé, compte tenu de l'inscription dans un autre championnat, de plus le désengagement ayant été effectué avant le début du Championnat.

CHAMPIONNAT A 8 U15

La Commission propose un championnat à 8 en U15 avec les dates de matchs suivantes :
Les 15 février, 15 mars, 22 mars, 29 mars, 12 avril et 17 mai.

POULE A

AVAILLES/BONNEUIL (2)
CHATELLERAULT PORTUGAIS (2)
GJ SUD HAUT POITOU (2)
NAINTRE (2)

POULE B

GJ 3 VALLEES 86 (2)
GJ FOOT SUD 86 (1)
POITIERS CEP (2)
POITIERS GIBAUDERIE/BEAULIEU (1)
ST BENOIT (1)

La poule A jouer ses matchs en aller-retour.

La poule B jouera un match sec et une triangulaire chaque week-end.

FUTSAL

La Commission félicite les équipes qui se sont qualifiées pour la finale départementale qui se déroulera le samedi 22 février à Civaux :

FETIS LAHITTE U11

Masculines

Jaunay Marigny
Migné Auxances
Stade Poitevin
Vouneuil Béruges

Féminines

La Chapelle Bâton
Neuville
Stade Poitevin
SO Châtellerault

CRITERIUM U13



Masculines

GJ 3 Vallées 86
Gj Sud Haut Poitou
Migné Auxances
Nieuil L'Espoir

Féminines

Buxerolles
Gj Sud Haut Poitou

CRITERIUM U15

Masculines

Gj Avenir 86
Montmorillon

Féminines

Châtelleraut SO
Neuville

CRITERIUM U18

Masculines

Montmorillon
Gj 3 Vallées 86

Féminines

Montmorillon
Poitiers Stade

FORFAITS

Plateau du 25/01/2015

U6/U7

A St Julien l'ars

1^{er} forfait de Adriers (prévenu). Amende de 5€ au club de Adriers.
1^{er} forfait de Montmorillon (prévenu). Amende de 5€ au club de Montmorillon.
1^{er} forfait de Saulgé (prévenu). Amende de 5€ au club de Saulgé.

U8/U9

A Thuré

1^{er} forfait des Portugais de Châtelleraut (prévenu). Amende de 5€ au club des Portugais de Châtelleraut.

A Vendevre

1^{er} forfait de Mirebeau (non prévenu). Amende de 13€ au club de Mirebeau.

**A St Julien L'Ars**

1^{er} forfait de Montmorillon (prévenu). Amende de 5€ au club de Montmorillon.

U11 Amicaux**Poule F à Thuré**

1^{er} forfait de Buxerolles (non prévenu). Amende de 13€ au club de Buxerolles.

U13 Amicaux**Poule C à Montmorillon**

1^{er} forfait de GJ Espoir sud Poitiers 86 2 (non prévenu). Amende de 13€ au club de GJ Espoir Sud Poitiers 86.

1^{er} forfait de Valence en Poitou OC (non prévenu). Amende de 13€ au club de Valence en Poitou OC.

Poule D à St Savin

1^{er} forfait de GJ Espoir sud Poitiers 4 (prévenu). Amende de 5€ au club de GJ Espoir sud Poitiers.

1^{er} forfait de Nieuil L'Espoir 2 (prévenu). Amende de 5€ au club de Nieuil L'Espoir.

U15 Amicaux**Poule A à Smarves**

2^{ème} forfait de Migne Auxances 2 (prévenu). Amende de 5€ au club de Migne Auxances.

Poule C à Montmorillon

1^{er} forfait de Migne Auxances 1 (prévenu). Amende de 5€ au club de Migne Auxances.

Poule D à Pressac

1^{er} forfait de St Benoit 1 (prévenu). Amende de 5€ au club de St Benoit.

1^{er} forfait du GJ Val de Vonne 1 (prévenu). Amende de 5€ au club de GJ Val de Vonne.

U18 Critérium**Poule A à Monts sur Guesnes**

1^{er} forfait de Migne Auxances 1 (prévenu). Amende de 5€ au club de Migne Auxances.

U18 Amicaux**Poule C à Pressac**

2^{ème} forfait de GJ Espoir sud Poitiers (prévenu). Amende de 5€ au club de GJ Espoir sud Poitiers.

1^{er} forfait de Nieuil L'Espoir (prévenu). Amende de 5€ au club de Nieuil L'Espoir.

1^{er} forfait de St Benoit 2 (prévenu). Amende de 5€ au club de St Benoit 2.

Plateau du 01/02/25**U6/U7****A Jaunay Marigny**

1^{er} forfait de Chasseneuil St Georges (prévenu). Amende de 5€ au club de Chasseneuil St Georges

A Moncontour

1^{er} forfait de Sammarçolles (prévenu). Amende de 5€ au club de Sammarçolles

1^{er} forfait de Ozon (prévenu). Amende de 5€ au club de Ozon

1^{er} forfait de L'Envigne (non prévenu). Amende de 13€ au club de L'Envigne

**A Montmorillon**

2^{ème} forfait de Adriers (prévenu). Amende de 5€ au club de Adriers

Au Trois Moutiers

1^{er} forfait de Nord Vienne (prévenu). Amende de 5€ au club de Nord Vienne

1^{er} forfait de GJ Sud Haut Poitou (prévenu). Amende de 5€ au club de GJ Sud Haut Poitou

U8/U9**A Civaux**

1^{er} forfait de Chasseneuil St Georges (prévenu). Amende de 5€ au club de Chasseneuil St Georges

A Latillé

1^{er} forfait de GJ Sud Haut Poitou (prévenu). Amende de 5€ au club de GJ Sud Haut Poitou

A Lussac les Châteaux

1^{er} forfait de St Benoît (prévenu). Amende de 5€ au club de St Benoît

A Moncontour

1^{er} forfait de Ouzilly (prévenu). Amende de 5€ au club de Ouzilly

1^{er} forfait de L'Envigne 2 (prévenu). Amende de 5€ au club de L'Envigne

A Monts sur Guesnes

1^{er} forfait de Mirebeau (non prévenu). Amende de 13€ au club de Mirebeau

1^{er} forfait de Thuré Besse (prévenu). Amende de 5€ au club de Thuré Besse

A Pressac

1^{er} forfait de Valence en Poitou OC (prévenu). Amende de 5€ au club de Valence en Poitou OC

1^{er} forfait de Vivonne (prévenu). Amende de 5€ au club de Vivonne

U6/U10F**A Jaunay Marigny**

1^{er} forfait de GJ Avenir 86 (non prévenu). Amende de 13€ au club de GJ Avenir 86

A Montmorillon

1^{er} forfait de GJ VVM Chauvigny (prévenu). Amende de 5€ au club de GJ VVM Chauvigny

U11 Amicaux**Poule C à Moncontour**

1^{er} forfait de Ouzilly (prévenu). Amende de 5€ au club de Ouzilly

Poule E à Monts sur Guesnes

1^{er} forfait de Bonneuil Availles (prévenu). Amende de 5€ au club de Bonneuil Matours

Poule F à Pressac

2^{ème} forfait de Poitiers 3 Cités (non prévenu). Amende de 13€ au club de Poitiers 3 Cités

Poule G à Pressac

1^{er} forfait de Valence en Poitou OC (prévenu). Amende de 5€ au club de Valence en Poitou OC



FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Amende de 15€

Match n° 53119022 : Migné Auxances (2) – GJ 3 Vallées 86 (1) du 01/02/25 en challenge U18

DIVERS

Courriel de Mirebeau : réponse apportée par mail.

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU**



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 05 février 2025 Procès-verbal n° 19

Présents : Mme Maryse MOREAU.
MM. Cyrille DENIS, François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE

Approbation du PV n° 18 (par voie électronique) du mercredi 29 janvier 2025 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	GJ Avenir 86	Ozon
Antran	GJ des 3 Vallées 86	Poitiers 3 cités
Aslonnes	GJ Espoir Sud Poitiers	Poitiers Asac
Availles en Châtelleraut	GJ Foot Sud 86	Poitiers Baroc
Availles Limouzine	GJ Sud Haut Poitou	Poitiers Beaulieu FC
Beaumont St Cyr	GJ Val de Vonne	Poitiers Cep
Biard	GJ VVM Chauvigny	Poitiers Gibauderie
Boivre	Jaunay Marigny	Rouillé
Bouresse	Jouhet Pindray	Savigné
Brion St Secondin	La Pallu	Sillars
Buxerolles	Lavoux – Liniers	Smarves Iteuil
Buxeuil	Leigné sur Usseau	St Benoît
Cernay St Genest	Ligugé	St Christophe
Champagné St Hilaire	Loudun	St Julien l'Ars
Chatain	Migné Auxances	St Léger de Montbrillais
Châtelleraut Portugais	Mirebeau	St Savin St Germain
Châtelleraut Réunionnais	Moncoutant	St Saviol
Chauvigny	Montamisé	Stade Poitevin
Cissé	Montmorillon	Thuré Besse
Colombiers	Naintré	Usson l'Isle
Coulombiers	Neuville	Valdivienne
Coussay les Bois	Nieuil l'Espoir	Vendelogne
Dissay	Nord Vienne	Vernon
FC 3 vallées 86	Nouaillé Maupertuis	Vicq sur Gartempe
Fleuré	Orches	Vouillé
Fontaine le Comte	Oyré Dangé	Vouneuil Béruges



OUVERTURE DE DOSSIER

Match n° 53119022 : Migné-Auxances (2) – GJ 3 Vallées 86 (1) en Challenge U18 du 01/02/25

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 28900522 : Vivonne (1) – Poitiers Cep 1892 (2) en poule D du 25/01/25

Évocation

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 18 du 29/01/25, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers Cep (2) d'un joueur (licence n° 2546627529) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Poitiers Cep a été informé et n'a pas formulé d'observation.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 16 du 05/12/24) pour un (1) match de suspension (3^{ème} avertissement) à compter du 09/12/24 et que l'équipe de Poitiers Cep (2) évoluant en Départemental 3 poule D n'a effectivement joué aucun match depuis cette date, ni en Coupe ni en championnat.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Poitiers Cep (2) pour en donner le gain à l'équipe de Vivonne (1) (3-0, 3 points).

Les droits d'évocation (soit 42 €) seront débités au club de Poitiers Cep.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

CHALLENGE DANSAC - Garçons

Poule B

Équipés présentes : GJ Antoigné Ingrandes (1) GJ Dissay Beaumont (2) – Neuville (2) – Poitiers Stade (2)

Courriel de réclamation du GJ Dissay Beaumont (26/09/22 à 08h44) sur la participation et qualification de l'ensemble des joueurs de Neuville (2) et Stade Poitevin (2) ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une équipe supérieure celle-ci ne jouant pas ce jour-là.

Équipes concernées : Neuville (2) et Poitiers Stade (2).

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer les clubs de Neuville et Poitiers Stade (copie du courriel de réclamation) lesquels peuvent formuler leurs observations **avant le mercredi 12 février 2025**, terme de rigueur.

Dossier en instance.

DIVERS

Courriels du club de Poitiers Stade :

Réponse par courriel.



RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 53119055 : Buxerolles (2) – Châtelleraut Portugais (1) en Challenge U15 du 01/02/25.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Prochaine réunion sur convocation.
Maryse MOREAU.**



INFORMATIONS DIVERSES

SECTION FOOTBALL DEPARTEMENTALE

**Collège George SAND
Châtelleraut**



CONCOURS D'ADMISSION



Concours Garçons CM2 / 6èmes : MERCREDI 09 AVRIL 2025
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.



CONCOURS D'ADMISSION



Concours Garçons 5èmes / 4èmes : MERCREDI 16 AVRIL 2025
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.



CONCOURS D'ADMISSION



Concours Filles CM2/6èmes/5èmes/4èmes : MERCREDI 07 MAI 2025
de 14h à 17h sur le stade proche du collège G. SAND.



INSCRIPTION



Les dossiers de candidature sont à retirer au :
Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc
86100 CHATELLERAULT
ou sur le site du collège

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-george-sand-chatelleraut>

Tél : 05.49.21.15.97



Section sportive: 6^e - 5^e - 4^e - 3^e

Capacité d'accueil : 24 élèves sur
les 4 niveaux



Collège Pierre de Ronsard
50, rue de la Jambe à l'Âne
86000 POITIERS
☎ 05 49 44 66 05
Mél : ce.0860723u@ac-poitiers.fr
Site : <http://ronsard-poitiers.fr>



SECTION SPORTIVE

Football féminin

Collège Pierre de Ronsard



POITIERS



Entraînements intégrés à l'emploi du temps :

- 2 séances – lundi et jeudi
- avec un(e) éducateur(trice) sportive diplômé(e) d'Etat
- un professeur coordonnateur de la section

EPREUVES DE SELECTION

Mercredi 14 mai 2025 13h15 à 15h30







Inscription avant le 14 avril 2025



Objectifs :

- S'épanouir par le biais d'une pratique sportive.
- S'intégrer à une pratique collective.
- Acquérir une formation sportive : pratique, arbitrage, gestion d'une équipe, éducation à la santé.
- Renforcer son autonomie.
- Faciliter sa scolarité en se sentant bien.
- Rester en bonne santé par le biais d'une pratique sportive régulière.
- Développer l'esprit associatif.



<div style="text-align: center;">  <p>collège Pierre de Ronsard</p>  <p>académie Poitiers</p>    </div> <p>Le Principal</p> <p>Tél : 05 49 44 66 05</p> <p>Mél : ce.0860723u@ac-poitiers.fr</p> <p>Site : http://ronsard-poitiers.fr</p> <p>50, rue de la Jambe à l'Âne 86000 Poitiers</p>	<div style="text-align: center;"> <h2>SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ</h2>  <h3>ÉPREUVES DE SELECTION</h3> <p>- Date des épreuves sportives obligatoires : le mercredi 14 mai 2025, de 13h30 à 15h30, au Gymnase Grand Maison (derrière le collège). Se présenter 10 minutes avant.</p> <p>Se présenter obligatoirement en tenue de sport + crampons et chaussures d'intérieur</p> <p>- la motivation sera ce jour-là exprimée oralement au professeur.</p> <p>Le coupon d'inscription aux sélections, ci-dessous, est à compléter et à adresser au collège, par courrier au plus tard pour le lundi 14 avril 2025.</p> <p style="text-align: center;">PIECES A JOINDRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • La copie du livret scolaire du premier trimestre de CM2 ou les 2 derniers bulletins de notes pour les 6^{ème}, 5^{èmes}, 4^{èmes} • 1 photo d'identité à coller sur la fiche d'inscription • 1 enveloppe format 33 X 26 libellée à votre adresse postale </div>
--	--

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----

Coupon à renvoyer au secrétariat du collège pour le lundi 14 avril 2025

CE COURRIER TIENT LIEU DE CONVOCATION

<p>Je soussigné(e) M</p> <p>Responsable légal(e) 1 de (nom et prénom de l'élève) demeurant : Téléphone :Mail :</p> <p>demande l'inscription de ma fille à la section sportive foot féminin et m'engage à ce qu'elle participe aux épreuves sportives de sélection, en tenue de sport le mercredi 14 mai 2025 de 13h30 à 15h30 .</p> <p>Fait à..... le</p> <p>signature</p>	<p>Je soussigné(e) M</p> <p>Responsable légal(e) 2 de - (nom et prénom de l'élève) demeurant : Téléphone :Mail :</p> <p>demande l'inscription de ma fille à la section sportive foot féminin et m'engage à ce qu'elle participe aux épreuves sportives de sélection, en tenue de sport le mercredi 14 mai 2025 de 13h30 à 15h30.</p> <p>Fait à..... le</p> <p>signature</p>
---	--

<p><u>Renseignements sur l'élève:</u></p> <p>Nom : Prénom : Date de naissance :</p> <p>Elève actuellement scolarisé en CM2 : Elève actuellement scolarisé en 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} :</p> <p>Ecole fréquentée, lieu : Collège fréquenté, lieu :</p> <p>Affiliation à un club de football : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Si oui, lequel :</p> <p>Je m'engage à participer aux épreuves sportives le 14 mai 2025 de 13h30 à 15h30</p> <p><u>Je serai présente en tenue de sport + chaussures d'intérieur</u></p> <p>Poitiers, le Signature de l'élève</p>		<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <p>Coller photo</p> </div>
--	--	---



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Saison 2024/2025

Sélection de la VIENNE U14 Filles



CONVOCAION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent un rassemblement à destination de jeunes joueuses nées en 2011.

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- d'une gourde



Match amical contre Sélection U14F des Deux-Sèvres

MERCREDI 19 FEVRIER 2025 à POMPAIRE (79200)

(Stade Joël Godard – 8, rue Lavandières)

Rendez-vous sur place à 14h30 (coup d'envoi à 15h30 - fin prévue vers 17h15)

Liste des 15 filles convoquées

	Nom	Prénom	Club
1	AIT BRAHIM FRUIT	LEILA	S.O. CHATELLERAULT
2	AUDINET	ALICE	STADE POITEVIN F. C.
3	BOUCHET	ELISA	ENT.S. POITIERS TROIS CITES
4	BOUHASSOUN	LINDA	S.O. CHATELLERAULT
5	CELESTIN	NOELIE	U.S CHAUVIGNY
6	CLAVERIA	LYLIA	STADE POITEVIN F. C.
7	CROSNIER	CHLOE	U.S CHAUVIGNY
8	FERON	MAELYS	STADE POITEVIN F. C.
9	FLEURY	CLARA	F.C LOUDUN
10	LAMARCHE	LOU	ENT.S. POITIERS TROIS CITES
11	RENAULT	LEYLA	F.C LOUDUN
12	ROY	ILONA	J.S NIEUIL L'ESPOIR
13	ROYER	JEHANNE	U.S CHAUVIGNY
14	SURAUULT	ORIANE	F.C VOUNEUIL BERUGES
15	VADE	LILLY	F.C VOUNEUIL BERUGES
16	BIGOT	THESSA	J.S NIEUIL L'ESPOIR

*En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT M. Anthony ALLOUIS,
Conseiller Technique PPF/Formation - 06.44.28.33.94*

Encadrement de la Sélection : MM. Emmanuel POUmeroULIE et Anthony ALLOUIS





Stage Détection U13 Garçons



CONVOCAATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2012.

Processus de Détection :

- Les 26 et 27/08 : 2 rassemblements géographiques (environ 90/100 joueurs convoqués)
- Le 25/10 : stage (environ 45/50 joueurs convoqués)
- Le 22/01 : stage (environ 25/35 joueurs convoqués)
- Le 12/02 : Stage (environ 25 joueurs convoqués)
- Le 24/02 : Opposition (environ 15 joueurs convoqués)
- Les 6 et 7/03 : Sélection de la Vienne – Tournoi Interdistricts (foot à 11 à Floirac (33))

MERCREDI 19 FEVRIER 2025

à POITIERS

**au complexe sportif Michel Amand
(terrain D synthétique – 86000)**

(rendez-vous à 13H45 - fin prévue vers 17h)

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur

- d'une gourde

- de l'autorisation parentale jointe (si celle-ci n'a pas déjà été fournie)

L'encadrement de ces rassemblements sera assuré par Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF/Formation LFNA, Tony RICHARD, Conseiller Technique DAP et plusieurs membres de la Commission Technique Départementale 86.



Liste des 25 joueurs (dont 3 Gardiens de But) convoqués :

- **CHÂTELLERAULT S.O.C** : CHABOISSON Jules
- **G.J DISSAY BEAUMONT** : MILON Yanis
- **G.J ESPOIR SUD POITIERS** : HECKLY Ruben, LAURET Gabin, TAUPIN Kylian
- **G.J VAL de VONNE** : BRACONNIER Sorel, PROUST Kenzo
- **G.J V.V.M CHAUVIGNY** : **AUZANNET Myron**, PERROT Noé, ROCHET Enzo, KOULIBALY Fallilou
- **G.J TROIS VALLEES 86** : TRIPOTEAU Rémi
- **MIGNE-AUXANCES** : GIRARDEAU Noah
- **MONTMORILLON** : RUFFIN Hugo, **GAUCHON Valentin**
- **POITIERS ASAC** : NGBOPOLO KOLENA Kévin, DIABY Yadaly
- **STADE POITEVIN F.C** : AUXEMERY BESNEVILLE Charly, MAHAMAT Erwan, RAYNAUD Lucas, ROY Aronne, RAOUI Hatim, MALE Aly, **TOURE Ismaël**
- **VOUNEUIL/BERUGES** : NOUZILLEAU Lucien

En cas d'absence, merci de prévenir **IMPERATIVEMENT** au numéro suivant : **06.44.28.33.94**
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86)





COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2024-2025 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86

Saison 2024-2025

Stage DETECTION / SELECTION U13 FILLES



CONVOCAION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueuses nées en 2012.

Processus de Détection :

- Le 28/08 : stage (toutes les licenciées convoquées)
- Le 22/10 : stage (toutes les licenciées convoquées)
- Le 04/12 : stage (environ 25 joueuses convoquées)
- Le 11/12 : stage (environ 25 joueuses convoquées)
- Le 29/01 : stage (environ 20/25 joueuses convoquées) – Oppositions contre les U13G du club de l'USMA
- Le 26/02 : stage (environ 15 joueuses convoquées)
- Les 03 et 04/03 : Tournoi Interdistricts LFNA à CENON (33)

MERCREDI 26 FEVRIER 2025 à BUXEROLLES

au complexe sportif André Messy (terrain synthétique – 86180)

(rendez-vous à 13H45 - fin prévu vers 17h)

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- de l'autorisation parentale ci-jointe (si celle-ci n'a pas déjà été fournie)
- d'une gourde

Liste des joueuses convoquées

	Nom	Prénom	Club
1	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN F. C.
2	HADDAN	RIME	A.S PORTUGAIS CHATELLERAULT
3	JEGOU	ALICE	ESP. ST BENOIT
4	HAMELIN	NINON	U.S VOUILLE
5	COUSSIT	MAELYS	U.ET.S. MONTMORILLON
6	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN F. C.
7	VANCOILLIE	ANAIS	F.C. ROUILLE
8	RENAUD	JUSTINE	AS VALDIVIENNE
9	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN F. C.
10	EMERIAULT	LIA	ET.S. CHÂTEAU-LARCHER
11	VILLEPONTOUX	DAPHNE	STADE POITEVIN F. C.
12	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O. CHATELLERAULT
13	LAFORGE	APOLLINE	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
14	CHAUSSEPIED	ANNA	CHASSENEUIL ST GEORGES F.C

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94 (Anthony ALLOUIS – CTD PPF/Formation 86).



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom de la joueuse) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2024-2025 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :

ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.


DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



MINI JEU

CALCUL MENTAL

 = 30

 = 4

   = 21

 +   ×  = ?





RÉPONSES DU VIENNE HEBDO PRÉCÉDENT

Labyrinthe Football

Et c'est le buuuuuuuuuu !

Aide l'attaquant à marquer un but.

